41è ANNEE



correspondant au 15 janvier 2002

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية المنتقاطية الشغبية

المريد المرسية

إنفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité:
	1 An	1 An	IMPRIMERIE OFFICIELLE 7,9 et 13 Av. A. Benbarek-ALGER
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél: 65.18.15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER Télex: 65 180 IMPOF DZ
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises): BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne.

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 02-07 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 02-08 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	
Décret exécutif n° 02-09 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au Chef du Gouvernement	9
Décret exécutif n° 02-10 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de la justice	
Décret exécutif n° 02-11 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	16
Décret exécutif n° 02-12 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des finances	24
Décret exécutif n° 02-13 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des transports	44
Décret exécutif n° 02-14 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du commerce	69
Décret exécutif n° 02-15 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la participation et de la coordination des réformes	73
Décret exécutif n° 02-16 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'énergie et des mines	80
Décret exécutif n° 02-17 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des affaires religieuses et wakfs	82
Décret exécutif n° 02-18 du30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des moudjahidine	87
Décret exécutif n° 02-19 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	91
Décret exécutif n° 02-20 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des travaux publics	96
Décret exécutif n° 02-21 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'éducation nationale	99
Décret exécutif n° 02-22 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	103
Décret exécutif n° 02-23 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du	109

SOMMAIRE (suite)

budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications	
Décret exécutif n° 02-24 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement	113
Décret exécutif n° 02-25 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la formation professionnelle	115
Décret exécutif n° 02-26 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'agriculture	117
Décret exécutif n° 02-27 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale	122
Décret exécutif n° 02-28 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'industrie et de la restructuration	132
Décret exécutif n° 02-29 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du travail et de la sécurité sociale	137
Décret exécutif n° 02-30 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	140
Décret exécutif n° 02-31 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre chargé des relations avec le Parlement	147
Décret exécutif n° 02-32 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du tourisme et de l'artisanat	153
Décret exécutif n° 02-33 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	156
Décret exécutif n° 02-34 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des ressources en eau	161
Décret exécutif n° 02-35 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la santé et de la population	165
Décret exécutif n° 02-36 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la communication et de la culture	170
Décret exécutif n° 02-37 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la jeunesse et des sports	175
Décret exécutif n° 02-38 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie	180

DECRETS

Décret présidentiel n° 02-07 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards cinq cent six millions quatre vingt dix huit mille dinars (2.506.098.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I : — Présidence de la République (Secrétariat général).. : 2.307.511.000 DA.

Section II : — Secrétariat général du Gouvernement: 153.264.000 DA.

Section III : — Haut commissariat à l'amazighité: 45.323.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le Secrétaire général de la Présidence,
- le Secrétaire général du Gouvernement,
- le Haut commissaire à l'amazighité.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 02-08 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001, portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards dix millions quatre cent quatre vingt mille dinars (12.010.480.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	lere Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	215.168.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	139.899.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.000.000
	Total de la 1ère partie	367.067.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	175.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.001.000
	Total de la 2ème partie	3.176.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	12.141.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	94.226.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.689.000
	Total de la 3ème partie	115.116.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	135.256.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.202.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.390.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	162.523.000
34-05	Administration centrale — Habillement	585.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	12.189.000
34-92	Administration centrale — Loyers	450.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	333.605.000
	Total de la Tellie parde	333.003.000

Ao	uel Dho	u El	Kaada	1422
15	ianvier	2002	2	

6

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
27.01		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	21.000.000
	Total de la 5ème partie	21.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	8.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	17.753.000
37-03	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidente à	45.000.000
	l'étranger	70.753.000
	Total de la 7ème partie	910.717.000
	Total du titre III	
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	1.000.000.000
42-03	Coopération internationale	474.710.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	1.485.710.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités	1.430.000.000
	de stage — Frais de formation à l'étranger	1.430.000.000
	Total de la 3ème partie	1.430.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	100.000
	défavorisées	
	Total de la 6ème partie	100.000
	Total du titre IV	2.915.810.000
	l l	3.826.527.000

Aouel Dhou El Kaada	1422
15 janvier 2002	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES SOUS-SECTION II SERVICES A L'ETRANGER TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	CREDITS OUVERTS EN DA
	SERVICES A L'ETRANGER TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11 Sen	rvices à l'étranger — Rémunérations principales	2.031.043.000
31-12 Ser	rvices à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	2.701.994.000
	ervices à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.383.000
	Total de la 1ère partie	4.761.420.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11 Sen	rvices à l'étranger — Prestations à caractère familial	13.790.000
33-12 Ser	rvices à l'étranger — Prestations facultatives	250.000
33-13 Sen	rvices à l'étranger — Sécurité sociale	432.158.000
	Total de la 3ème partie	446.198.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11 Ser	ervices à l'étranger — Remboursement de frais	372.390.000
	rvices à l'étranger — Matériel et mobilier	231.500.000
	ervices à l'étranger — Fournitures	88.777.000
	rvices à l'étranger — Charges annexes	445.050.000
	rvices à l'étranger — Habillement	5.163.000
	ervices à l'étranger — Parc automobile	198.016.000
	rvices à l'étranger — Loyers	683.629.000
	Total de la 4ème partie	2.034.525.000
	5) Prod.	
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11 Ser	ervices à l'étranger — Entretien des immeubles	157.810.000
	Total de la 5ème partie	157.810.000

Aouel	Dhou	El Kaa	ida 1422
15 iar	vier 20	002	

8

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTE EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services à l'étranger — Frais de fonctionnement de nouveaux postes diplomatiques et consulaires	mémoire
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	10.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	700.000.000
	Total de la 7ème partie	710.000.000
	Total du titre III	8.109.953.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	74.000.000
	Total de la 6ème partie	74.000.000
	Total du titre IV	74.000.000
	Total de la sous-section II	8.183.953.000
	Total de la section I	12.010.480.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	12.010.480.000

Décret exécutif n° 02-09 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent quarante et un millions neuf cent quatre vingt deux mille dinars (941.982.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, aux services du Chef du Gouvernement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	68.162.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	56.200.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.260.000
	Total de la 1ère partie	134.622.000
	2ème Partie	
22.02	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Chef du Gouvernement — Pensions de service et pour dommages corporels	1.800.000
	Total de la 2ème partie	1.800.000
	•	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial	6.800.000
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives	25.000
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale	31.100.000
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales	2.720.000
	Total de la 3ème partie	40.645.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais	43.231.000
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier	2.400.000
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures	4.411.000
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes	8.490.000
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement	400.000
34-06	Chef du Gouvernement — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Chef du Gouvernement	2.000.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	2.500.000
34-08	Chef du Gouvernement — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile	12.735.000
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers	39.000.000
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	120.184.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles	7.270.000
	Total de la 5ème partie	7.270.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	150.000.000
	Total de la 6ème partie	150.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	•	1 000 000
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires	1.000.000 400.000
37-03	Chef du Gouvernement — Versement forfaitaire	6.218.000
	Total de la 7ème partie	7.618.000
	Total du titre III	462.139.000
		402.137.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	210.000
43-05	Frais de fonctionnement du commissariat général chargé de l'organisation de la saison algérienne en France	mémoire
	Total de la 3ème partie	210.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Chef du Gouvernement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	200.000
	Total de la 6ème partie	200.000
	Total du titre IV	410.000
	Total de la sous-section I	462.549.000
	Total de la section I	462.549.000
	SECTION II	
	DELEGUE A LA PLANIFICATION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	rere Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale — Rémunérations principales	26.255.000
31-21	Administration centrale — Remunerations principales	18.305.000
31-23	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	875.000
	Total de la 1ère partie	

Aouel Dhou	El Kaada	1422
15 janvier 20	002	

12

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000
01	Total de la 2ème partie	5.000
	Tomi de la Zenie parde	3.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-22	Administration centrale — Prestations facultatives	15.000
33-23	Administration centrale — Sécurité sociale	10.035.000
33-24	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	460.000
	Total de la 3ème partie	11.810.000
	4ème Partie	
24.21	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale — Remboursement de frais	2.333.000
34-22	Administration centrale — Matériel et mobilier	612.000
34-23	Administration centrale — Fournitures	848.000
34-24	Administration centrale — Charges annexes	1.260.000
34-25	Administration centrale — Habillement	60.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.050.000
34-98	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	6.173.000
		0.173.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale — Entretien des immeubles	500.000
	Total de la 5ème partie	500.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	210.000.000
30-21	Total de la 6ème partie	
	Total de la delle partie	210.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Conseil national de la statistique (C.N.S) — Frais de fonctionnement	3.400.000
37-22	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.228.000
	Total de la 7ème partie	5.628.000
	Total du titre III	279.551.000
	'	,

10	03	13	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	300.000
	Total de la 3ème partie	300.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-21	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	60,000
		60.000
	Total de la 6ème partie Total du titre IV	60.000
		360.000
	Total de la sous-section I	279.911.000
	Total de la section II	279.911.000
	SECTION IV	
	SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	80.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	54.612.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.316.000
	Total de la 1ère partie	137.928.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	10.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	310.000

Aouel Dhou	El Kaada	1422
15 janvier 20	002	

14

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	33.653.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.845.000
	Total de la 3ème partie	40.518.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	4.961.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	904.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.060.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	2.287.000
34-05	Administration centrale — Habillement	76.000
34-82	Administration centrale — Parc automobile	1.847.000
34-96	Administration centrale — Loyers	200.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	40.000
	Total de la 4ème partie	10.000
		11.0 .0.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.040.000
	Total de la 5ème partie	1.040.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	1.200.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	6.731.000
	Total de la 7ème partie	7.931.000
	Total du titre III	199.072.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	250.000
	Total de la 3ème partie	250.000

1

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	
	défavorisées	200.000
	Total de la 6ème partie	200.000
	Total du titre IV	450.000
	Total de la sous-section I Total de la section IV	199.522.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement	199.522.000
	Total des credits ouverts au Chel du Gouvernement	941.982.000

Décret exécutif n° 02-10 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de la justice.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de onze milliards six cent quarante et un millions sept cent vingt sept mille dinars (11.641.727.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de la justice, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de la justice

au ministre a Daty ministre de la justice		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	72.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	39.554.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.800.000
	Total de la 1ère partie	115.354.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	395.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	24.000.000
	Total de la 2ème partie	24.395.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.100.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	27.705.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.514.000
	Total de la 3ème partie	33.519.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	5.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	13.792.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	180.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	204.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.898.000
34-92	Administration centrale — Loyers	16.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	219.904.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'institut national de la magistrature (INM)	76.894.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	20.089.000
	Total de la 6ème partie	96.983.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires	6.300.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.160.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature	3.132.000
37-05	Administration centrale — Frais de fonctionnement du tribunal des conflits	7.468.000
37-06	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la commission nationale d'inscription du syndic-administrateur judiciaire	5.000.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement des tribunaux administratifs.	20.000.000
31-01	Total de la 7ème partie	47.060.000
	Total du titre III	539.215.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	65.000.000
	Total de la 3ème partie	65.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	100.000
	Total de la 6ème partie	100.000
	Total du titre IV	65.100.000
	Total de la sous-section I	604.315.000
	SOUS-SECTION II SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales	1.878.000.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	854.490.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	106.000.000
	Total de la 1ère partie	2.838.490.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	138.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	679.000.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	71.000.000
	Total de la 3ème partie	888.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	19.000.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	77.329.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	160.000.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	131.828.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	11.000.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	37.101.000
34-93	Services judiciaires — Loyers	77.000.000
	Total de la 4ème partie	513.258.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	61.175.000
	Total de la 5ème partie	61.175.000
		01.175.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	300.000.000
37-12	Services judiciaires — Versement forfaitaire	136.625.000
	Total de la 7ème partie	436.625.000
	Total du titre III	4.737.548.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services judiciaires — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	2 500 000
		2.500.000
	Total de la 6ème partie	2.500.000
	Total du titre IV	2.500.000
	Total de la sous-section II	4.740.048.000
	Total de la section I	5.344.363.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REEDUCATION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales	39.266.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	31.775.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	31.773.000
	accessoires de salaires	1.657.000
	Total de la 1ère partie	72.698.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages	
32 22	corporels	25.535.000
	Total de la 2ème partie	25.535.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	15.960.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales	2.128.000
	Total de la 3ème partie	20.288.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
24.21	l ·	2 000 000
34-21 34-22	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais	2.000.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier	1.200.000
34-23 34-24	Administration pénitentiaire — Fournitures	4.000.000 3.500.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes	38.000
34-26	Administration pententiaire — Prabinement	20.000.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile	1.125.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers	900.000
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	200.000
	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	32.773.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)	20.840.000
	Total de la 6ème partie	29.840.000 29.840.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	2.700.000
37-22	Administration pénitentiaire — Versement forfaitaire	3.552.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000
	Total de la 7ème partie	7.252.000
	Total du titre III	190.386.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus	23.300.000
	Total de la 3ème partie	28.300.000
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-21	Administration pénitentiaire — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	50.000
	Total de la 6ème partie	50.000
	Total du titre IV	28.350.000

Aouel Dhou El Kaada 142	2
15 janvier 2002	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales	1.631.860.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	1.432.000.000
	Total de la 1ère partie	3.063.860.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail	210.000
	Total de la 2ème partie	210.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	129.600.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	662.965.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales	74.680.000
	Total de la 3ème partie	867.245.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	20.000.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	74.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	50.000.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	150.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	72.350.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	1.071.480.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie de couchage et de cantine	100.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	37.000.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	171.000.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	37.690.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	150.000
	Total de la 4ème partie	1.783.670.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles	200.000.000
	Total de la 5ème partie	200.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	6.000.000
37-32	Etablissements pénitentiaires — Versement forfaitaire	152.593.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires du milieu ouvert	5.000.000
	Total de la 7ème partie	163.593.000
	Total du titre III	6.078.578.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Soutien direct des revenus des catégories	
	sociales défavorisées	50.000
	Total de la 6ème partie	50.000
	Total du titre IV	50.000
	Total de la sous-section II	6.078.628.000
	Total de la section II	6.297.364.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de la justice	11.641.727.000
	Justice	

Décret exécutif n° 02-11 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent vingt et un milliards deux cent quarante millions huit cent douze mille dinars (121.240.812.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

,		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	137.998.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	109.639.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.000.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	220.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	35.000
	Total de la 1ère partie	254.892.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	16.800.000
	Total de la 2ème partie	17.065.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	10.052.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	61.910.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.691.000
	Total de la 3ème partie	78.213.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	20,000,000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.991.000
34-02	Administration centrale — Fournitures	5.099.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	4.853.000
34-05	Administration centrale — Habillement	520.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	7.500.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	46.973.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	761.000
	Total de la 5ème partie	761.000
		701.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	24.737.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	86.000.000
36-03	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	28.331.000
	Total de la 6ème partie	139.068.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	12.382.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	285.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	14.700.000
37-05	Administration centrale — Elections	3.150.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	48.000.000.000
	Total de la 7ème partie	48.325.232.000
	Total du titre III	
	10tal du title 111	48.862.204.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	785.000
	Total de la 3ème partie	785.000
	4ème Partie	
44.01	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	96.000.000
	Total de la 4ème partie	96.000.000
	-	90.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	150,000
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	150.000 100.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme	5.500.000.000
	Total de la 6ème partie	5.600.150.000
	Total du titre IV	5.696.935.000
	Total de la sous-section I	54.559.139.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	3.996.492.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.579.220.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	99.055.000
	Total de la 1ère partie	5.674.767.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.056.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	5.050.000
	corporels	300.000.000
	Total de la 2ème partie	305.056.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	485.134.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.393.928.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	126.971.000
	Total de la 3ème partie	2.007.729.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	39.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	10.976.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	22.409.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	55.685.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	10.144.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	33.774.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	2.000.000
	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	174.468.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	21.073.000
	Total de la 5ème partie	21.073.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
	•	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	278.786.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	11.400.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	50.000.000
	Total de la 7ème partie	357.586.000
	Total du titre III	8.540.679 .000
		0.540.077.000

Aouel Dhou El Kaada 1	1422
15 janvier 2002	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	3.500.000
	Total de la 3ème partie	3.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-12	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	8.000.000
	Total de la 6ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	11.500.000
	Total de la sous-section II	8.552.179.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	366.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	596.000
	Total de la 1ère partie	962.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000

33-41 Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial. 60,000	N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations a caractère familial		3ème Partie	
Caractère familial. 60,000		Personnel — Charges sociales	
Sociale	33-41		60.000
Aème Partie Matériel et fonctionnement des services	33-43		241.000
Matériel et fonctionnement des services		Total de la 3ème partie	301.000
Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais		4ème Partie	
Total de la 4ème partie		Matériel et fonctionnement des services	
Total de la 4ème partie	34-41		
Tême Partic Dépenses diverses		frais	104.000
Dépenses diverses Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Versement forfaitaire		Total de la 4ème partie	104.000
Total de la 7ème partie			
Total du titre III	37-42		48.000
Total de la sous-section III		Total de la 7ème partie	48.000
Total de la section I		Total du titre III	1.515.000
SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité 13.808.502.000 15.223.508.000 31-02 Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses		Total de la sous-section III	1.515.000
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité 31-01 Sûreté nationale — Rémunérations principales		Total de la section I	63.112.833.000
SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES			
SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES		DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
TITRE III MOYENS DES SERVICES			
MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité 13.808.502.000 15.223.508.000 15.223.508.000 15.223.508.000 2ème Partie Personnel — Pensions et allocations 29.073.263.000 32-02 Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail		SERVICES CENTRAUX	
1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité 31-01 Sûreté nationale — Rémunérations principales			
Personnel — Rémunérations d'activité 13.808.502.000 15.223.508.000		MOYENS DES SERVICES	
31-01 Sûreté nationale — Rémunérations principales			
Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses		Personnel — Rémunérations d'activité	
Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	13.808.502.000
de salaires	31-02		15.223.508.000
2ème Partie Personnel — Pensions et allocations 32-01 Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	31-03	· ·	41.253.000
Personnel — Pensions et allocations 32-01 Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail		Total de la 1ère partie	29.073.263.000
32-01 Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail			
32-02 Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels		Personnel — Pensions et allocations	
	32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels Total de la 2ème partie	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	680.661.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	2.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	7.406.503.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	646.410.000
	Total de la 3ème partie	8.735.574.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	130.215.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	332.400.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	147.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	216.842.000
34-05	Sûreté nationale — Habillement	1.020.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	1.378.725.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	64.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	214.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	1.300.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	35.200.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	4.841.382.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	358.807.000
	Total de la 5ème partie	358.807.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	5.200.000
37-02	Sûreté nationale — Versement forfaitaire	1.451.601.000
	Total de la 7ème partie	1.456.801.000
	Total du titre III	45.257.102.000
	!	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de	
45 01	formation	81.500.000
	Total de la 3ème partie	81.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Sûreté nationale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	
	défavorisées	200.000
	Total de la 6ème partie	200.000
	Total de la sous-section I	81.700.000
	Total de la sous-section L	45.338.802.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	135.000.000
		135.000.000
	Total de la 1ère partie	
	4ème Partie	
34-11	Matériel et fonctionnement des services	28.960.000
34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	95.000.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier	110.093.000
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	156.059.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	497.786.000
34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	60.243.000
	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Parc automobile Total de la 4ème partie	948.141.000
	5ème Partie	
35-11	Travaux d'entretien	
	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et	450.295.000
	leurs installations techniques	450.295.000
	Total du titro III	1.533.436.000
	Total du titre III Total de la sous-section II	1.533.436.000
	Total ue la sous-section II	46.872.238.000

Aouel Dhou El Kaada 142	2
15 janvier 2002	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	2.892.000.000
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	2.323.700.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires	
	de salaires	2.082.000
	Total de la 1ère partie	5.217.782.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.450.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	15.000.000
	Total de la 2ème partie	17.450.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	319.900.000
33-01	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	1.304.000.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	116.670.000
	Total de la 3ème partie	1.743.230.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	23.500.000
34-01	Protection civile — Matériel et mobilier	16.000.000
34-02	Protection civile — Fournitures	19.791.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	60.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	306.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	54.063.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	93.600.000
34-92	Protection civile — Loyers	7.403.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues	
	par l'Etat	10.000
34-97	Protection civile — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	595.367.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	4.934.000
	Total de la 5ème partie	4.934.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Protection civile — Versement forfaitaire	256.146.000
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	257.646.000
	Total du titre III	7.836.409.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.000.000
	Total de la 3ème partie	7.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Protection civile — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	400.000
	Total de la 6ème partie	400.000
	Total du titre IV	7.400.000
	Total de la sous-section I	7.843.809.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et	
	accessoires de	106.240.000
	salaires	106.240.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	22.515.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	14.672.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	61.988.000
34-16	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation	324.800.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	140.438.000
	Total de la 4ème partie	570.413.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	72.305.000
	Total de la 5ème partie	72.305.000
	Total du titre III	748.958.000
	Total de la sous-section II	748.958.000
	Total de la section III	8.592.767.000
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	13.921.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	1.782.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.339.000
	Total de la 1ère partie	22.042.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.457.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	3.917.000
	Total de la 3ème partie	6.414.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	131.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	209.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	584.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	6.023.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	130.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	330.000
	Total de la 4ème partie	7.407.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	9.702.000
	Total de la 5ème partie	9.702.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-25	Palais du Gouvernement — Versement forfaitaire	786.000
	Total de la 7ème partie	786.000
	Total du titre III	46.351.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-21	Palais du Gouvernement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	60.000
	Total de la 6ème partie	60.000
	Total du titre IV	60.000
	Total de la sous-section I	46.411.000
	Total de la section IV	46.411.000

Aouel D	hou El	Kaada	1422
15 janvi	er 2002		

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION V	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	61.931.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	35.095.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	253.000
	Total de la 1ère partie	97.279.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	1.500.000
	Total de la 2ème partie	1.550.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	8.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	24.257.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	1.545.000
	Total de la 3ème partie	34.540.000

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	4.478.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	3.513000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	2.388.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	200.507.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	270.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	14.204.000
34-08	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation	17.611.000
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	2.310.000
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	mémoire
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000
	Total de la 4ème partie	245.292.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.213.000
	Total de la 5ème partie	1.213.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des transmissions nationales — Versement forfaitaire	4.852.000
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	5.352.000
	Total du titre III	385.226.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de	
	stage — Présalaires — Frais de formation	630.000
	Total de la 3ème partie	630.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale des transmissions nationales — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	834.000
	Total de la 6ème partie	834.000
	Total du titre IV	1.464.000
	Total de la sous-section I	386.690.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	449.300.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	205.000.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.740.000
	Total de la 1ère partie	658.040.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	480.000
	Total de la 2ème partie	600.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	54.108.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	163.575.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	12.398.000
	Total de la 3ème partie	230.561.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	8.000.000
34-12 34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	6.000.000 7.000.000
34-14 34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — l'ourintures	11.000.000 1.000.000
34-18 34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	mémoire
34-91	d'exploitation Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	11.000.000 5.124.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	mémoire
	Services déconcentrés des transmissions nationales — Loyers	49.124.000
	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie	
35-11	Travaux d'entretien	3.493.000
	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.493.000
	Total de la 5ème partie	
	7ème Partie	
37-12	Dépenses diverses	32.715.000
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Versement forfaitaire	720.000
	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires	33.435.000 975.253.000
	Total de la 7ème partie	
	Total du titre III	
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
43-11	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	1.200.000
	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités	1.200.000

Αo	uel	Dho	u El	Kaada	1422
15	ian	vier	2002	2	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 03

40

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	4.403.000
	Total de la 6ème partie	4.403.000
	Total du titre IV	5.603.000
	Total de la sous-section II	980.856.000
	Total de la section V	1.367.546.000
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales	38.623.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	22.257.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.184.000
	Total de la 1ère partie	62.064.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	15.220.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres	
	sociales	839.000
	Total de la 3ème partie	18.439.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	6.559.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	6.844.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	4.646.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	4.873.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	700.165.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisition de fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.783.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	201.960.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.217.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	929.060.000
35-01	5ème Partie Travaux d'entretien Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques Total de la 5ème partie	3.176.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-02	Direction générale de la garde communale — Versement forfaitaire	3.044.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	4.244.000
	Total du titre III	1.017.383.000
		1.017.303.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	24.255.000
	Total de la 3ème partie	24.255.000

Aouel Dhou El Kaada 1422
15 janvier 2002

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 03

42

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAFIIKES		EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale de la garde communale — Soutien direct des revenus des	
	catégories sociales défavorisées	250.000
	Total de la 6ème partie	250.000
	Total du titre IV	24.505.000
	Total de la sous-section I	1.041.888.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Sarvines déconcentrés de le garde communele Démunérations	76 975 000
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales	76.875.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations	38.950.000
31-13	diverses	
	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et	7.500.000
	journalier — Salaires et accessoires de salaires	123.325.000
	Total de la 1ère partie	123.323.000
	2ème Partie	
32-11	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rentes d'accidents du	mémoire
32-12	travail	200.000
	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour	
	dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	
	3ème Partie	
33-11	Personnel — Charges sociales	5 040 000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère	5.040.000
33-12	familial	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	28.957.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	1.855.000
	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres	-
	sociales	36.332.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de	10.388.000
34-12	frais	5.500.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.000.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	11.007.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	3.905.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	mémoire
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	
	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais	480.000
	d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	37.769.000
	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie	
35-11	Travaux d'entretien	
33 11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et	2.911.000
	leurs installations techniques	
	Total de la 5ème partie	2.911.000
	7ème Partie	
37-12	Dépenses diverses	5.792.000
	Services déconcentrés de la garde communale — Versement forfaitaire	5.792.000
	Total de la 7ème partie	206.329.000
	Total du titre III	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
43-11	Action éducative et culturelle	
	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	mémoire
	Total de la 3ème partie	mémoire
	6ème Partie	
46-11	Action sociale — Assistance et solidarité	
40 11	Services déconcentrés de la garde communale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	800.000
	Total de la 6ème partie	800.000
	Total du titre IV	800.000
	Total de la sous-section II	207.129.000
		1.249.017.000
	Total de la section VI Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de	121.240.812.000

Décret exécutif n° 02-12 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2002, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt et un milliards neuf cent seize millions neuf cent quarante et un mille dinars (21.916.941.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des finances

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	130.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	105.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.000.000
	Total de la 1ère partie	248.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents de travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	110.000
	Total de la 2ème partie	310.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.768.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	58.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.650.000
	Total de la 3ème partie	69.443.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	35.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	11.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	18.345.000
34-05	Administration centrale — Habillement	446.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	12.609.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	87.410.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	9.141.000
	Total de la 5ème partie	9.141.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	60.000.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (ANC)	930.188.000
	Total de la 6ème partie	990.188.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	11.750.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	250.000.000
	Total de la 7ème partie	266.750.000
	Total du titre III	1.671.242.000
		1.071.242.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Administration centrale — Contribution au fonctionnement de l'institut algéro-tunisien d'économie douanière et fiscale	11.000.000
42-02	Administration centrale — Contribution au conseil africain de la comptabilité	
45.05	(CAC)	2.200.000
42-03	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	1.900.000
	Total de la 2ème partie	15.100.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.000.000
43-02	Administration centrale — Aide aux associations à caractère national d'utilité publique	150.000
	Total de la 3ème partie	7.150.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre d'information financière et	
	économique (CIFE)	15.000.000
	Total de la 4ème partie	15.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale— Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	40.000
	Total de la 6ème partie	40.000
	Total du titre IV	37.290.000
	Total de la sous-section I	1.708.532.000
	Total de la section I	1.708.532.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales	70.930.000
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	34.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de salaires	5.555.000
	Total de la 1ère partie	110.485.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages	200.000
	corporels	
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie	
33-01	Personnel — Charges sociales	2 464 000
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	2.464.000 20.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	26.232.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	2.190.000
33 01	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	2.170.000
	Total de la 3ème partie	30.906.000
	4ème Partie	
04.01	Matériel et fonctionnement des services	40 2 0
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	10.500.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	9.500.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	10.000.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	9.100.000 322.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes Direction générale de la comptabilité — Habillement	
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	2.500.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	600.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise	10.000
	— Indemnités dues par l'Etat	42.532.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	4.350.000
55 51	Total de la 5ème partie	4.350.000
	Total de la some parae	4.330.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
25.04		5.246.000
37-01	Direction générale de la comptabilité — Versement forfaitaire	500.000
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	300.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	9.000.000
	Total de la 7ème partie	14.746.000
	Total du titre III	203.219.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	15.000.000
	Total de la 3ème partie	15.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale de la comptabilité — Soutien direct des revenus des	7 0.000
	catégories sociales défavorisées	50.000
	Total de la 6ème partie	50.000
	Total du titre IV	15.050.000
	Total de la sous-section I	218.269.000
	Total de la sous-section I	218.269.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	846.113.000
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	452.000.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de	20.000.000
	salaires	1.318.113.000
	Total de la 1ère partie	
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11		200.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	
	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages corporels	1.778.000
	Total de la 2ème partie	1.978.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Tersorialet Changes sociales	70.000.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	324.528.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	32.150.000
	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	42 < 020 000
	Total de la 3ème partie	426.938.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	·	12.076.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	27.050.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	35.115.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Fournitures	25.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	1.087.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Habillement	15.000.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	4.041.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Loyers	
	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	50.000
	Indemnités dues par l'Etat	119.419.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor — Entretien des immeubles	22.050.000
	Total de la 5ème partie	22.050.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Directions régionales du Trésor — Versement forfaitaire	64.900.000
	Total de la 7ème partie	64.900.000
	Total du titre III	1.953.398.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Directions régionales du Trésor — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	250.000
	Total de la 6ème partie	250.000
	Total du titre IV	250.000
	Total de la sous-section II	1.953.648.000
	Total de la section II	2.171.917.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	1.700.000.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	1.377.000.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	20,000,000
	Total de la 1ère partie	30.800.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.000.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	15.000.000
	Total de la 2ème partie	16.000.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial	126,000,000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations a caracter ramma	126.000.000
33-03	Direction générale des douanes — l'estations facultatives	400.000
33-04	Direction générale des douanes — Securite sociales	769.250.000 66.339.000
33 01	Total de la 3ème partie	961.989.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	701.767.000
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	9.360.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	5.340.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures	6.500.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	8.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	10.200.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	12.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	52.410.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	5.310.000
	Total de la 5ème partie	5.310.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des douanes — Versement forfaitaire	153.850.000
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	200.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	2.000.000
	Total de la 7ème partie	156.050.000
	Total du titre III	4.299.559.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale des douanes — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	500.000
	Total de la 6ème partie	500.000
	Total du titre IV	10.500.000
	Total de la sous-section I	4.310.059.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	21.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	25.000.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	31.000.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	78.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	300.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	110.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	64.500.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	18.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	347.810.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	33.500.000
	Total de la 5ème partie	33.500.000
	Total du titre III	381.310.000
	Total de la sous-section II	381.310.000
	Total de la section III	4.691.369.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales	195.672.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	110.600.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.000.000
	Total de la 1ère partie	318.272.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	25.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	35.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	7.725.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	76.000.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	5.723.000
	Total de la 3ème partie	89.488.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	67.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	40.000.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	255.000.000
34-04	Direction générale des impôts — Charges annexes	45.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	374.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	14.000.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	422.384.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	13.000.000
	Total de la 5ème partie	13.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des impôts — Versement forfaitaire	15.098.000
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	8.500.000
	Total de la 7ème partie	23.598.000
	Total du titre III	866.777.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de	31.000.000
	formation Total de la 3ème partie	31.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale des impôts — Soutien direct des revenus des catégories	10.000
	sociales défavorisées	10.000
	Total de la 6ème partie	31.010.000
	Total du titre IV	897.787.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	3.167.149.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	2.098.000.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	542.300.000
	Total de la 1ère partie	5.807.449.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	800.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	810.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	251.268.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	1.316.287.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	125.098.000
	Total de la 3ème partie	1.693.153.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	59.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	90.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	95.000.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes	70.000.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	732.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	50.000.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	18.600.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	384.332.000

37-11 Services déc	5ème Partie Travaux d'entretien concentrés des impôts — Entretien des immeubles	92.500.000 92.500.000 263.257.000 263.257.000 8.241.501.000 200.000 200.000
37-11 Services déc	Total de la 5ème partie	92.500.000 263.257.000 263.257.000 8.241.501.000
37-11 Services déc	Total de la 5ème partie 7ème Partie Dépenses diverses concentrés des impôts — Versement forfaitaire Total de la 7ème partie Total du titre III TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	92.500.000 263.257.000 263.257.000 8.241.501.000
46-11 Services déc	7ème Partie Dépenses diverses concentrés des impôts — Versement forfaitaire	263.257.000 263.257.000 8.241.501.000
46-11 Services déc	Dépenses diverses concentrés des impôts — Versement forfaitaire	263.257.000 263.257.000 8.241.501.000
46-11 Services déc	Total de la 7ème partie Total du titre III TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	263.257.000 8.241.501.000
46-11 Services déc	Total de la 7ème partie Total du titre III TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	263.257.000 8.241.501.000
	Total du titre III TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	8.241.501.000 200.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	200.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES 6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	
	Action sociale — Assistance et solidarité concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	
	concentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories éfavorisées	
	éfavorisées	
	Total da 6àma partia	200.000
	Total de beme partie	
	Total du titre IV	200.000
	Total de la sous-section II	8.241.701.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
	inances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier —	
Salaires et	accessoires de salaires	49.340.000
	Total de la 1ère partie	49.340.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23 Hôtels des f	inances et centres financiers — Fournitures	4.500.000
34-24 Hôtels des f		48.257.000
34-25 Hôtels des f	inances et centres financiers — Charges annexes	559.000
	inances et centres financiers — Charges annexesinances et centres financiers — Habillement	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	21.200.000
	Total de la 5ème partie	21.200.000
	Total du titre III	123.856.000
	Total de la sous-section III	123.856.000
	Total de la section IV	9.263.344.000
	SECTION V	
	DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	37.000.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses	20.300.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.625.000
	Total de la 1ère partie	61.925.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale du domaine national — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	1.554.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	14.325.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	1.401.000
	Total de la 3ème partie	17.300.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	2.142.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	2.000.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.000.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	3.000.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	139.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.099.000
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers	10.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	15.400.000
	5ème Partie	
35-01	Travaux d'entretien	1.147.000
33-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	
	Total de la 5ème partie	1.147.000
	7ème Partie	
0.	Dépenses diverses	• • • • • • • •
37-01	Direction générale du domaine national — Versement forfaitaire	2.865.000
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	800.000
		3.665.000
	Total de la 7ème partie	99.447.000
	Total du titre III	
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
43-01	Action éducative et culturelle	
1 3-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage —	9.000.000
	Présalaires — Frais de formation	9.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale du domaine national — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	Mémoire
	Total de la 6ème partie	Mémoire
	Total du titre IV	9.000.000
	Total de la sous-section I	108.447.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales	997.900.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses	758.083.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	110.500.000
	Total de la 1ère partie	1.866.483.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11 32-12	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32 12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	110.000
	3ème Partie	
00.11	Personnel — Charges sociales	40.00
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère	63.000.000
33-12	familial	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	438.995.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	43.139.000
	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	545.434.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	10.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	13.500.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	23.340.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	23.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement	1.224.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	25.667.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	8.500.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	105.241.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	16.776.000
	Total de la 5ème partie	16.776.000
	75 v. Povi	
	7ème Partie Dépenses diverses	
	•	
37-11	Services déconcentrés du domaine national — Versement forfaitaire	87.799.000
	Total de la 7ème partie	87.799.000
	Total du titre III	2.621.843.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés du domaine national — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	Mémoire
	Total de la 6ème partie	Mémoire
	_	
	Total du titre IV	Mémoire
	Total de la sous-section II	2.621.843.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de salaires	3.797.000
	Total de la 1ère partie	3.797.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	226.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	2.890.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	110.000
	Total de la 4ème partie	3.226.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	933.000
	Total de la 5ème partie	933.000
	Total du titre III	7.956.000
	Total de la sous-section III	7.956.000
	Total de la section V	2.738.246.000
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	100.000.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	70.000.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.100.000
	Total de la 1ère partie	176.100.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages	memone
	corporels	81.000
	Total de la 2ème partie	81.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	5.800.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	42.000.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	4.000.000
33-04	Total de la 3ème partie	51.839.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	· ·	10.000.000
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais Direction générale du budgett — Matériel et mobilier	6.400.000
34-02	Direction générale du budget — Fournitures	6.500.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	4.000.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	153.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	4.205.000
34-92	Direction générale du budget — Loyers	mémoire
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	31.268.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	2.200.000
	Total de la 5ème partie	2.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale du budget — Versement forfaitaire	8.500.000
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	2.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances	2.000.000
	Total de la 7ème partie	12.500.000
	Total du titre III	273.988.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — indemnités de stages —	
	Présalaires — Frais de formation	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	6ème Partie	
46-01	Action sociale — Assistance et solidarité	
	Direction générale du budget — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	Mémoire
	Total de la 6ème partie	Mémoire
	Total du titre IV	3.000.000
	Total de la sous-section I	276.988.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11		160.000.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	95.000.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier —	14.000.000
	Salaires et accessoires de salaires de	269.000.000
	Total de la 1ère partie	
	2ème Partie	
32-11	Personnel — Pensions et allocations	50.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	10.000
	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	60.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	11.800.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	63.750.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	5.930.000
	Total de la 3ème partie	81.550.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais	3.774.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	9.180.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	7.200.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	5.000.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	239.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	1.100.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	28.508.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	2.300.000
	Total de la 5ème partie	2.300.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés du budget — Versement forfaitaire	12.750.000
	Total de la 7ème partie	12.750.000
	Total du titre III	394.168.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	11.000.000
	Total de la 3ème partie	11.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés du budget — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	42.000
	Total de la 6ème partie	42.000
	Total du titre IV	11.042.000
	Total de la sous-section II	405.210.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21 31-22	Services déconcentrés du budget - équipement — Rémunérations princiales	196.000.000
31-23	Services déconcentrés du budget - équipement — Indemnités et allocations diverses	102.900.000
-	Services déconcentrés du budget - équipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.000.000
	Total de la 1ère partie	307.900.000
	2ème Partie	
32-21	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés du budget - équipement — Rentes d'accidents du travail	15.000
22 22	Services déconcentrés du budget - équipement — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
		115.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget - équipement — Bourses — Prestations à caractères familial	20.000.000
33-22	Services déconcentrés du budget - équipement — Prestations facultatives	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget - équipement — Sécurité sociale	74.725.000
33-24	Services déconcentrés du budget - équipement — Contribution aux œuvres	
	sociales	7.143.000
	Total de la 3ème partie	101.916.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget - équipement — Remboursement de	3.600.000
34-21	frais	
34-22 34-23	Services déconcentrés du budget - équipement — Matériel et mobilier	2.550.000 5.000.000
34-23 34-24	Services déconcentrés du budget - équipement — Fournitures	
	Services déconcentrés du budget - équipement — Charges annexes	5.800.000
34-25 34-81	Services déconcentrés du budget - équipement — Habillement	300.000
	Services déconcentrés du budget - équipement — Parc automobile	4.500.000
34-95 34-96	Services déconcentrés du budget - équipement — Loyers	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget - équipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	75.000
	Total de la 4ème partie	23.325.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du budget - équipement — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21		14.945.000
	Services déconcentrés du budget - équipement - Versement forfaitaire	14.945.000
	Total de la 7ème partie	450.201.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-21	Services déconcentrés du budget - équipement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	42.000
	Total de 6ème partie	42.000
	Total du titre IV	42.000
	Total de la sous-section III	450.243.000
	Total de la section VI	1.132.441.000
		1.132.441.000
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	81.700.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	49.900.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.000.000
		134.600.000
	Total de la 1ère partie	
	2ème Partie	
22.01	Personnel — Pensions et allocations	
32-01 32-02	Inspection générale des finances — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
00.01	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	3.200.000
33-02 33-03	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familiai	30.000
33-03 33-04	Inspection générale des finances — l'estations facultatives	32.900.000
33-0 1	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	2.540.000
		38.670.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.400.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	1.236.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	2.500.000
34-05	Inspection générale des finances— Habillement	156.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	4.000.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	400.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	21.702.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	1.260.000
	Total de la 5ème partie	1.260.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Inspection générale des finances — Versement forfaitaire	6.580.000
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	3.500.000
	Total de la 7ème partie	10.080.000
	Total du titre III	206.322.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage —	4.750.000
	Présalaires — Frais de formation Total de la 3ème partie	4.750.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Inspection générale des finances — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	20.000
		20.000
	Total de la 6ème partie Total du titre IV	4.770.000
	Total de la sous-section I	211.092.000
	Total de la section VII	211.092.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	21.916.941.000

Décret exécutif n° 02-13 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards six cent quarante sept millions deux cent quatre vingt dix mille dinars (3.647.290.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE
Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des transports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	60.342.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	24.250.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	2.828.000
	Total de la 1ère partie	87.420.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	62.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	289.000
	Total de la 2ème partie	351.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.120.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.751.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.859.000
	Total de la 3ème partie	27.820.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	9.732.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.236.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.262.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.672.000
34-05	Administration centrale — Habillement	191.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	28.125.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.205.000
	Total de la 5ème partie	2.205.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR)	34.508.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	38.000.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	30.500.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT)	14.010.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem (E.T.F.I.M)	14.000.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaïa (E.T.F.I.M)	11.607.000
	Total de la 6ème partie	142.625.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	800.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	4.229.000
	Total de la 7ème partie	5.029.000
	Total du titre III	293.575.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	44.000.000
	Total de la 3ème partie	44.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	2.500.000.000
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	450.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	3.000.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routières	4.000.000
44-05	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	197.600.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile	177.000.000
	(ENACTA)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	2.714.450.000
	6ème Partie	2.714.430.000
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.	18.000
	Total de la 6ème partie	18.000
	Total du titre IV	2.758.468.000
	Total de la sous-section I	3.052.043.000
	SOUS-SECTION II	3.032.043.000
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	264.140.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	117.449.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.260.000
	Total de la 1ère partie	393.849.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	52.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	500.000
	corporels	690.000
	Total de la 2ème partie	742.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	29.206.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	95.398.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	9.140.000
	Total de la 3ème partie	133.984.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	17.657.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	5.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	6.395.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	842.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	43.000
	Total de la 4ème partie	42.937.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.245.000
	Total de la 5ème partie	4.245.000
	7ème Partie	
37-11	Dépenses diverses Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	19.090.000
37 11	Total de la 7ème partie	19.090.000
	Total du titre III	594.847.000
	TITRE IV	394.847.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	400.000
	Total de la 6ème partie	400.000
	Total du titre IV	400.000
	Total de la sous-section II	595.247.000
	Total de la section I	3.647.290.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	3.647.290.000

Décret exécutif n° 02-14 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du commerce.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards trois cent trente huit millions cent quatre vingt dix mille dinars (2.338.190.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre du commerce

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	71.210.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	41.535.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.144.000
	Total de la 1ère partie	116.889.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	328.000
	Total de la 2ème partie	360.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.623.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	27.975.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.184.000
	Total de la 3ème partie	34.032.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	27.085.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.244.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.785.000
34-05	Administration centrale — Habillement	210.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	22.072.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	68.706.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	800.000
	Total de la 5ème partie	800.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'office algérien de promotion du commerce extérieur (PROMEX)	36.000.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	194.277.000
	Total de la 6ème partie	230.277.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.595.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	6.595.000
	Total du titre III	457.659.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contributions aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I)	15.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	13.000.000
	Total de la 4ème partie	28.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	48.000
46-02	Contribution au fonds de compensation des frais de transports	mémoire
	Total de la 6ème partie	48.000
	Total du titre IV	40.048.000
	Total de la sous-section I	497.707.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYA DE LA CONCURRENCE ET DES PRIX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix – Rémunérations principales	655.230.000
31-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Indemnités et allocations	
21 12	diverses	511.079.000
31-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.152.000
	Total de la 1ère partie	1.175.461.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.573.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations à caractère familial	55.000.000
33-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations facultatives	300.000
33-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Sécurité sociale	291.337.000
33-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Contribution aux œuvres sociales	26.700.000
	Total de la 3ème partie	373.337.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Remboursement de frais	9.000.000
34-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Matériel et mobilier	4.000.000
34-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Fournitures	15.000.000
34-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Charges annexes	15.000.000
34-15	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Habillement	1.040.000
34-91	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Parc automobile	15.475.000
34-93	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Loyers	4.000.000
34-97	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	63.525.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Entretien des immeubles	2.426.000
	Total de la 5ème partie	2.426.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Versement forfaitaire	58.268.000
	Total de la 7ème partie	58.268.000
	Total du titre III	1.674.590.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	120.000
	Total de la 6ème partie	120.000
	Total du titre IV	120.000
	Total de la sous-section II	1.674.710.000
	SOUS-SECTION III	
	INSPECTIONS REGIONALES DES ENQUETES ECONOMIQUES ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Rémunérations principales	63.656.000
31-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Indemnités et allocations diverses	46.767.000
31-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.0397.000
	Total de la 1ère partie	113.462.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Rentes d'accident du travail	15.000
32-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	15.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations à caractère familial	2.600.000
33-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations facultatives	70.000
33-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Sécurité sociale	27.257.000
33-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Contribution aux œuvres sociales	1.915.000
	Total de la 3ème partie	31.842.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Remboursement de frais	2.500.000
34-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Matériel et mobilier	1.000.000
34-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Fournitures	3.351.000
34-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Charges annexes	3.100.000
34-25	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Habillement	200.000
34-92	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Parc automobile	3.000.000
34-94	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Loyers	1.240.000
34-98	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	14.401.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Entretien des immeubles	560.000
	Total de la 5ème partie	560.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Versement forfaitaire	5.451.000
	Total de la 7ème partie	5.451.000
	Total du titre III	165.731.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	42.000
	Total de la 6ème partie	42.000
	Total du titre IV	42.000
	Total de la sous-section III	165.773.000
	Total de la section I	2.338.190.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	2.338.190.000

Décret exécutif n° 02-15 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la participation et de la coordination des réformes.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quatre millions de dinars (204.000.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2002, au ministre de la participation et de la coordination des réformes, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la participation et de la coordination des réformes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la participation et de la coordination des réformes

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	54.900.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	19.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.450.000
	Total de la 1ère partie	76.950.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	18.620.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.647.000
	Total de la 3ème partie	21.767.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.700.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.400.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	18.400.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.300.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	45.810.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
25.01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.500.000
35-01		
	Total de la 5ème partie	2.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	50.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	4.473.000
	Total de la 7ème partie	54.973.000
	Total du titre III	202.000.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration control. Emis de formation	2,000,000
43-01	Administration centrale — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	204.000.000
	Total de la section I	204.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la participation et de la coordination des réformes	204.000.000
	coordination des réformes	204.000.000

Décret exécutif n° 02-16 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances complémentaire pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un milliard cent trois millions douze mille dinars (1.103.012.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'énergie et des mines

	au ministre de l'energie et des mines	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	79.502.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	39.751.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.350.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	Mémoire
	Total de la 1ère partie	124.603.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	33.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	253.000
	Total de la 2ème partie	286.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.484.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.813.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.492.000
	Total de la 3ème partie	35.849.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	28.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.503.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.367.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.222.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	8.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers	25.540.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	85.386.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.182.000
	Total de la 5ème partie	5.182.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	75.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.963.000
	Total de la 7ème partie	81.463.000
	Total du titre III	332.769.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie Action internationale	
42-01	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	3.000.000
42-02	Contribution à l'institut sur les ressources non renouvelables	100.000.000
	Total de la 2ème partie	103.000.000
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.000.000
	Total de la 3ème partie	6.000.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	Mémoire
44-03	Administration centrale — Contribution à l'office national de la recherche géologique et minière	27.000.000
	Total de la 4ème partie	27.000.000
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	150.000
	Total de la 6ème partie	150.000
	Total du titre IV	136.150.000
	Total de la sous-section I	468.919.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	271.809.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	122.314.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	17.100.000
	Total de la 1ère partie	411.223.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	210.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	592.000
	Total de la 2ème partie	802.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	24.500.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	98.531.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	8.839.000
	Total de la 3ème partie	132.270.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	8.860.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.202.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	16.155.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	16.832.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.456.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	8.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	60.000
	Total de la 4ème partie	61.165.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	8.177.000
	Total de la 5ème partie	8.177.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	19.706.000
	Total de la 7ème partie	19.706.000
	Total du titre III	633.343.000

	el Dhou El Kaada 1422 anvier 2002
	CREDITS OUVERTS EN DA
gories	750.000
	750.000
	750.000
	634.093.000
	1.103.012.000
es	1.103.012.000

TABLEAU ANNEXE (Suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	750.000
	Total de 6ème partie	750.000
	Total du titre IV	750.000
	Total de la sous-section II	634.093.000
	Total de la section I	1.103.012.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	1.103.012.000

Décret exécutif n° 02-17 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six milliards trois cent vingt deux millions huit cent soixante quatre mille dinars (6.322.864.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

au ministre des affaires rengieuses et des wakts		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	45.248.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	18.147.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	4.731.000
	Total de la 1ère partie	68.126.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	10.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.487.000
	Total de la 2ème partie	1.497.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.410.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	16.221.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.661.000
	Total de la 3ème partie	21.372.000
	ı	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	3.072.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	521.000
34-03 34-04	Administration centrale — Fournitures	2.800.000
34-05	Administration centrale — Charges annexes	3.132.000
34-90	Administration centrale — Habillement	170.000
34-92	Administration centrale — Parc automobile	1.517.000
34-97	Administration centrale — Loyers	1.386.000
	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	12.603.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	828.000
	Total de la 5ème partie	828.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	141.790.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	32.000.000
	Total de la 6ème partie	173.790.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-01	Administration centrale — Conferences et semmanes	2.953.000
	Total de la 7ème partie	3.953.000
	Total du titre III	282.169.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Administration centrale — Action internationale	51.000.000
	Total de la 2ème partie	51.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint et d'ouvrages retraçant les séminaires sur la pensée islamique	1.500.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran	600.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	2.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	8.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	10.000.000
	Total de la 3ème partie	22.100.000
	Total du titre IV	73.100.000
	Total de la Sous-section I	355.269.000
		333.209.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.991.008.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.046.847.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	89.230.000
	Total de la 1ère partie	4.127.085.000
	2ème Partie	
22.11	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000.000
	Total de la 2ème partie	10.030.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	484.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.011.964.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	96.805.000
	Total de la 3ème partie	1.594.069.000

		EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	5.100.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.400.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	5.305.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	11.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	416.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.648.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	870.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	29.039.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.899.000
	Total de la 5ème partie	4.899.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	202 272 000
37-12		202.373.000
	Total de la 7ème partie	202.373.000
	Total du titre III	5.967.495.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	100.000
	Total de la 6ème partie	100.000
	Total du titre IV	100.000
	Total de la Sous-section II	5.967.595.000
	Total de la Section I	6.322.864.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	6.322.864.000

Décret exécutif n° 02-18 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-27 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent sept milliards deux cent soixante millions cent quarante huit mille dinars (107.260.148.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des moudiahidine

au ministre des moudjaniume		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	67.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	32.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.800.000
	Total de la 1ère partie	107.800.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	126.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	670.000
	Total de la 2ème partie	796.000
	1	ı

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	282.280.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.400.000
	Total de la 3ème partie	289.750.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	3.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.034.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.520.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.918.000
34-05	Administration centrale — Habillement	241.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	34.723.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.200.000
	Total de la 5ème partie	2.200.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	52.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid	102.000.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine	138.000.000
	Total de la 6ème partie	292.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	11.731.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.000.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives aux prix du 1er novembre	1.000.000
	Total de la 7ème partie	60.731.000
	Total du titre III	788.000.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	700.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre	1.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale	62.000.000
	Total de la 3ème partie	63.700.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et de la révolution du 1er novembre 1954	38.000.000
	Total de la 4ème partie	38.000.000
	6ème Partie	20.000.000
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	84.324.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport de moudjahidine et ayants droit	160.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	96.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	3.500.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-06	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	150.000
46-07	Complément différentiel de retraite servi aux moudjahidine	21.360.000.000
	Total de la 6ème partie	105.944.150.000
	Total du titre IV	106.045.850.000
	Total de la sous-section I	106.833.850.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	180.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	82.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	17.290.000
	Total de la 1ère partie	279.490.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	935.000
	Total de la 2ème partie	1.135.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	17.765.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	61.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	6.000.000
	Total de la 3ème partie	85.265.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	3.312.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	8.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	6.821.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	520.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.100.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.500.000
	Total de la 4ème partie	30.253.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.215.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada	6.700.000
	Total de la 5ème partie	10.915.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	13.200.000
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux	
27.10	historiques	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	1.800.000
	Total de la 7ème partie	17.500.000
	Total du titre III	424.558.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	1.740.000
	Total de la 6ème partie	1.740.000
	Total du titre IV	1.740.000
	Total de la sous-section II	426.298.000
	Total de la section I	107.260.148.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	107.260.148.000

Décret exécutif n° 02-19 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq cent vingt trois millions deux cent quatre vingt cinq mille dinars (523.285.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

	au ministre de l'amenagement du territoire et de l'environnement	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	174.218.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	97.522.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.000.000
	Total de la 1ère partie	284.740.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.500.000
	Total de la 2ème partie	2.500.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.637.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	105.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	67.935.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.807.000
	Total de la 3ème partie	77.484.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.643.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.186.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	15.342.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	17.813.000
34-05	Administration centrale — Habillement	582.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	8.667.000
34-92	Administration centrale — loyers	1.460.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	69.708.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	9.519.000
	Total de la 5ème partie	9.519.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	13.587.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.263.000
37-04	Administration centrale — Action de sensibilisation	
	Total de la 7ème partie	3.050.000
	-	28.900.000
	Total du titre III	472.851.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.181.000
	Total de la 3ème partie	4.181.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T.)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	10.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	186.000
	Total de la 6ème partie	186.000
	Total du titre IV	14.367.000
	Total de la sous-section I	487.218.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'environnement — Remboursement de frais	5.836.000
34-12	Services déconcentrés de l'environnement — Matériel et mobilier	6.576.000
34-13	Services déconcentrés de l'environnement — Fournitures	8.111.000
34-14	Services déconcentrés de l'environnement — Charges annexes	5.889.000
34-15	Services déconcentrés de l'environnement — Habillement	424.000
34-91	Services déconcentrés de l'environnement — Parc automobile	3.404.000
34-93	Services déconcentrés de l'environnement — Loyers	1.020.000
	Total de la 4ème partie	31.260.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'environnement — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.707.000
	Total de la 5ème partie	3.707.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'environnement — Conférences et séminaires	100.000
37-14	Services déconcentrés de l'environnement — Actions de sensibilisation	1.000.000
	Total de la 7ème partie	1.100.000
	Total du titre III	36.067.000
	Total de la sous-section II	36.067.000
	Total de la section I	523.285.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du	
	territoire et de l'environnement	523.285.000

Décret exécutif n° 02-20 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des travaux publics.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards deux cent quarante huit millions cinq cent quatre vingt mille dinars (2.248.580.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des travaux publics

	au ministre des travaux publics	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	40.415.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	14.160.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.000.000
	Total de la 1ère partie	59.575.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	120.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	13.644.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.200.000
	Total de la 3ème partie	16.589.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	8.418.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.098.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.967.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	5.942.000
34-05	Administration centrale — Habillement	130.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.896.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.230.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000
	Total de la 4ème partie	23.685.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.980.000
	Total de la 5ème partie	1.980.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (O.N.S.M)	88.400.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des autoroutes (A.N.A)	41.000.000
	Total de la 6ème partie	129.400.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.729.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	987.000
	Total de la 7ème partie	3.716.000
	Total du titre III	235.065.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.000.000
	Total de la 3ème partie	7.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes	
	internationaux non gouvernementaux	600.000
	Total de la 4ème partie	600.000
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	12.000
	Total de la 6ème partie	12.000
	Total du titre IV	7.612.000
	Total de la sous-section I	242.677.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales	880.773.000
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses	299.463.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	68.700.000
	Total de la 1ère partie	1.248.936.000
	2ème Partie	
22.44	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	8.000.000
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	2.800.000
	Total de la 2ème partie	10.800.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	110.160.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	296.000.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	30.662.000
	Total de la 3ème partie	
	4ème Partie	437.782.000
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	23.000.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	8.324.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	12.995.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	21.665.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	2.029.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	14.000.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	800.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	83.293.000
	5ème Partie	63.293.000
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	12 017 000
	Total de la 5ème partie	12.017.000
	7ème Partie	12.017.000
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des travaux publics — Versement forfaitaire	
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	58.500.000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	3.675.000
3, 13	Total de la 7ème partie	150.000.000
	Total du titre III	212.175.000
	TITRE IV	2.005.003.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	_	
	6ème Partie	
46-11	Action sociale — Assistance et solidarité	
40-11	Services déconcentrés des travaux publics — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	900.000
	Total de la 6ème partie	900.000
	Total du titre IV	900.000
	Total de la sous-section III.	2.005.903.000
	Total de la section I	2.248.580.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	2.248.580.000

Décret exécutif n° 02-21 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent cinquante huit milliards quarante deux millions trois cent seize mille dinars (158.042.316.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'éducation nationale

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	96.738.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	41.630.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.018.000
	Total de la 1ère partie	141.386.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	182.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	392.000
	Total de la 2ème partie	574.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.841.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	34.592.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.225.000
	Total de la 3ème partie	42.778.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	12.770.000
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	6.965.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.954.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.712.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	13.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers	6.500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	49.551.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.057.000
33 01	Total de la 5ème partie	10.057.000
	6ème Partie	10.037.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	Mémoire
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	5.099.123.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	3.783.095.000
36-35	Subventions aux instituts de formation en cours d'emploi (I.F.C.E)	292.407.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	60.000.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	83.865.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	40.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	44.000.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à	
36-53	distance (O.N.E.F.D)	10.000.000
36-58	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	74.000.000
36-59	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	200.000.000
	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	35.000.000
	Total de la 6ème partie	9.721.490.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	6.320.000
37-03	Administration centrale — Etudes	Mémoire
	Total de la 7ème partie	8.820.000
	Total du titre III	9.974.656.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	103.509.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	106.509.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et	
43-01	secondaire	322.500.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	2.590.000
43-42	Cantines scolaires	2.406.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	201.300.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale	239.200.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	45.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	15.000.000 50.000.000
	Total de la 3ème partie	3.281.590.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office national des publications scolaires	
	(ONPS)	60.000.000
	Total de la 4ème partie	60.000.000

Aouel Dhou El Kaada 1	422
15 janvier 2002	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 03

106

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	630.511.000
	Total de la 7ème partie	630.511.000
	Total du titre IV	4.078.610.000
	Total de la sous-section I	14.053.266.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.843.513.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	708.372.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	57.250.000
	Total de la 1ère partie	2.609.135.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.000.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	106.929.000
	Total de la 2ème partie	111.929.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	190.926.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	637.971.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	59.962.000
	Total de la 3ème partie	888.859.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	66.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	29.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	77.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	38.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.096.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	10.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	510.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	524.000
	Total de la 4ème partie	222.130.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	18.000.000
33 11	Total de la 5ème partie	18.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	116.110.000
	Total de la 7ème partie	116.110.000
	Total du titre III	3.966.163.000
	Total de la Sous-Section II	3.966.163.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	54.834.469.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	23.239.329.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales	15.548.636.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	7.534.467.000
	Total de la 1ère partie	101.156.901.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	5.077.217.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	19.518.448.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	2.004.516.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.310.304.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	5.770.775.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	582.089.000
	Total de la 3ème partie	34.263.349.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-22	Services déconcentrés de l'Etat— Etablissements d'enseignement fondamental — Versement forfaitaire	3.552.357.000
37-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Versement forfaitaire	1.050.280.000
	Total de la 7ème partie	4.602.637.000
	Total du titre III	140.022.887.000
	Total de la Sous-section III	140.022.887.000
	Total de la Section I	158.042.316.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	158.042.316.000

Décret exécutif n° 02-22 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinquante huit milliards sept cent quarante trois millions cent quatre vingt quinze mille dinars (58.743.195.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	76.200.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	32.400.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.200.000
	Total de la 1ère partie	111.800.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	600.000
	Total de la 2ème partie	600.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	75.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	27.200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.572.000
	Total de la 3ème partie	34.547.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	13.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.684.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.450.000
34-05	Administration centrale — Habillement	306.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.910.000
34-92	Administration centrale — Loyers	650.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	43.015.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
27.01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.131.000
35-01	Total de la 5ème partie	5.131.000
	Total de la Jenie partie	3.131.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	24.593.623.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé	31.200.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	125.800.000
36-05	Subventions aux universités	23.020.235.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	2.157.203.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignements supérieurs	245.812.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles	1.353.199.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	520.061.000
	Total de la 6ème partie	52.047.133.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.700.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.430.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.395.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche	1.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	19.525.000
	Total du titre III	52.261.751.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	3.800.000
	Total de la 2ème partie	3.800.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	1.300.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines	10.500.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	23.800.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)	40.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	30.520.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)	50.819.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	30.741.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	25.868.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRTAPC)	25.784.000
44-09	Subvention au fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique	5.684.000.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
44-11	Centre national des techniques spatiales (C.N.T.S)	110.466.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	97.589.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	122.414.000
44-14	Centre de recherche de soudage et de contrôle (C.R.S.C)	43.643.000
44-15	Station d'expérimentation des équipements solaires en milieu Saharien d'Adrar (S.E.E.S.M.S)	25.191.000
	Total de la 4ème partie	6.453.844.000
	Total du titre IV	6.481.444.000
	Total de la sous-section I	58.743.195.000
	Total de la section I	58.743.195.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	58.743.195.000

Décret exécutif n° 02-23 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard cent quarante deux millions cent soixante dix neuf mille dinars (1.142.179.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des postes et télécommunications, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des postes et télécommunications

	au ministre des postes et terecommunications	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	91.900.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	45.176.000
	Total de la 1ère partie	137.076.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	860.000
	Total de la 2ème partie	860.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.520.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	34.269.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.852.000
	Total de la 3ème partie	41.641.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
_	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	21.835.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.040.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	5.250.000
34-05	Administration centrale — Habillement	27.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.686.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie5ème Partie	40.148.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.000.000
	Total de la 5ème partie	10.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran	45.000.000
	Total de la 6ème partie	45.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	200.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	6.854.000
37-03	Administration centrale — Protection des sites stratégiques	860.000.000
	Total de la 7ème partie	867.054.000
	Total du titre III	1.141.779.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — frais de formation	400.000
	Total de la 3ème partie	400.000
	Total du titre IV	400.000
	Total de la Sous-section I	1.142.179.000
	Total de la Section I	1.142.179.000
	Total des crédits ouverts au ministre des postes et télécommunications	1.142.179.000

Décret exécutif n° 02-24 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante sept milliards huit cent cinquante neuf millions deux cent cinquante mille dinars (47.859.250.000 DA), ouverts, par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications, au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des postes et télécommunications, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts par la loi de finances pour 2002, au ministre des postes et télécommunications, au titre du budget annexe pour les dépenses de fonctionnement

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	Dette amortissable	
670	Frais financiers	1.704.000.000
	Total de la dette amortissable	1.704.000.000
	Personnel — Rémunérations d'activité	
610	Salaires du personnel ouvrier	161.000.000
6121	Rémunérations principales	6.037.000.000
6122	Salaires du personnel suppléant de renfort et de remplacement	185.500.000
6128	Primes et indemnités diverses	2.700.000.000
	Total des dépenses de personnel	9.083.500.000
	Personnel — Charges sociales	
617	Charges de prestations sociales et de pensions civiles	2.912.000.000
618	Contribution aux œuvres sociales	202.080.000
	Total des charges sociales	3.114.080.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	Matériel et fonctionnement des services	
60	Achats	1.500.000.000
613	Remboursement de frais	140.000.000
615	Rémunérations diverses	20.000.000
62	Impôts et taxes	439.000.000
63	Entretien, travaux et fournitures	1.760.000.000
630	Loyers et charges locatives	162.000.000
636	Etudes, recherches et documentation technique	25.000.000
64	Transports et déplacements	460.000.000
	Total des dépenses de matériel et fonctionnement des services	4.506.000.000
	Dépenses diverses	
66	Frais divers de gestion	684.550.000
681	Dotation aux amortissements	4.500.000.000
690	Diminutions de stocks	mémoire
691	Utilisation de provisions antérieures constituées	mémoire
693	Dépenses exceptionnelles	mémoire
6941	Excédent d'exploitation affecté aux investissements et au remboursement de la dette en capital (virement à la 2ème section)	23.217.120.000
6942	Excédent d'exploitation affecté à la couverture des déficits des gestions antérieures	mémoire
6943	Excédent affecté au fonds de revenus complémentaires des personnels	1.050.000.000
	Total des dépenses diverses	29.451.670.000
	Total pour les dépenses de fonctionnement	47.859.250.000

Décret exécutif n° 02-25 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la formation professionnelle.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards quatre cent quatre vingt dix huit millions neuf cent soixante dix neuf mille dinars (12.498.979.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la formation professionnelle, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation professionnelle, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la formation professionnelle

au ministre de la formation professionnene		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	50.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	24.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.711.000
	Total de la 1ère partie	75.811.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	750.000
	Total de la 2ème partie	750.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	18.525.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.550.000
	Total de la 3ème partie	22.775.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	7.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.040.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.881.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	4.977.000
34-05	Administration centrale — Habillement	120.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.016.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	20.604.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.350.000
	Total de la 5ème partie	1.350.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.)	67.750.000
36-02	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.)	325.522.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	9.330.529.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP)	1.766.067.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle	42.000.000
	Total de la 6ème partie	11.531.868.000

	 	EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.705.000
37-01	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.230.000
	Total de la 7ème partie	6.035.000
	Total du titre III	11.659.193.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	1.300.000
	Total de la 3ème partie	1.300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche sur les professions et les qualifications (CERPEQ)	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD)	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC)	6.000.000
	Total de la 4ème partie	26.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	
40-01	défavorisées	120.000
	Total de la 6ème partie	120.000
	Total du titre IV	27.420.000
	Total de la sous-section I	11.686.613.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	397.760.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	152.536.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.000.000
	Total de la 1ère partie	558.296.000
	25 D	
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
20 11		7 4000
32-11 32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	54.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.150.000
	Total de la 2ème partie	1.204.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	33.600.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	137.574.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres	
	sociales	12.000.000
	Total de la 3ème partie	183.174.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	8.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.121.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.957.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	7.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.153.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	10.656.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.	350.000
	Total de la 4ème partie	38.737.000
	-	I

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	2.940.000
	Total de la 5ème partie	2.940.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	27.515.000
	Total de la 7ème partie	27.515.000
	Total du titre III	811.866.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	500.000
	Total de la 6ème partie	500.000
	Total du titre IV	500.000
	Total de la sous-section II	812.366.000
	Total de la section I	12.498.979.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation professionnelle	12.498.979.000
	I	

Décret exécutif n° 02-26 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'agriculture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de seize milliards huit cent quatre vingt huit millions deux cent quatre vingt treize mille dinars (16.888.293.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'agriculture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'agriculture

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAPITRES	212222	EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	82.998.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	34.004.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.113.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	2.000.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	1.000.000
	Total de la 1ère partie	131.115.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	360.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	380.000
	Total de la 2ème partie	740.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.072.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	30.010.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.204.000
	Total de la 3ème partie	38.363.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	11.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.289.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.350.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.195.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.940.000
34-92	Administration centrale — Loyers	606.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	31.090.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.480.000
	Total de la 5ème partie	2.480.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	40.000.000
36-02	Subvention à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	103.000.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	238.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	72.000.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	32.122.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	222.945.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	25.189.000
36-41	Subvention à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	132.265.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale	365.000.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	185.000.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	97.217.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	55.486.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID).	39.000.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes	35.570.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants	30.294.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élévages (ITELV)	127.395.000
	Total de la 6ème partie	1.800.483.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.700.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	6.000.000
	Total de la 7ème partie	8.700.000
	Total du titre III	2.012.971.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.500.000
	Total de la 3ème partie	4.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	8.500.000
44-33	Subvention au fonds national de la régulation et de développement agricole (FNRDA)	8.000.000.000
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture	10.000.000
44-47	Subvention au fonds de promotion zoosanitaire et de protection phytosanitaire	110.000.000
	Total de la 4ème partie	8.133.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	60.000
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'évènements calamiteux ou de sinistres	700.000.000
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire	mémoire
	Total de la 6ème partie	700.060.000
	Total du titre IV	8.837.560.000
	Total de la sous-section I	10.850.531.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.773.963.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	695.056.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	81.860.000
	Total de la 1ère partie	2.550.879.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	2.180.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	2.180.000
	corporels	5.250.000
	Total de la 2ème partie	7.430.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	187.859.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	622.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	57.800.000
	Total de la 3ème partie	868.811.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	21.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.283.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.224.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	27.340.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.081.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	41.216.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	116.624.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	14.325.000
	Total de la 5ème partie	14.325.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	124.216.000
37-12		124.216.000
	Total de la 7ème partie	124.216.000
	Total du titre III	3.682.285.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories	
	sociales défavorisées	1.000.000
	Total de la 6ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section II	3.683.285.000
	Total de la section I	14.533.816.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales	32.548.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	14.200.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1 401 000
		1.401.000
	Total de la 1ère partie	48.149.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des forêts — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	5.500.000
	Total de la 2ème partie	5.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	1.628.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	11.800.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	1.050.000
	Total de la 3ème partie	14.528.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	2.200.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	700.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	1.800.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	2.000.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	120.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	52.000.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.050.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	59.880.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	700.000
35-02	Direction générale des forêts — Lutte contre les parasites forestiers	9.000.000
	Total de la 5ème partie	9.700.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	1.200.000
37-02	Direction générale des forêts — Versement forfaitaire	2.337.000
37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	9.000.000
	Total de la 7ème partie	12.537.000
	Total du titre III	150.294.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.700.000
	Total de la 3ème partie	2.700.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Direction générale des forêts — Soutien direct des revenus des catégories	
	sociales défavorisées	70.000
	Total de la 6ème partie	70.000
	Total du titre IV	3.770.000
	Total de la sous-section I	154.064.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales	939.711.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	355.565.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	61.683.000
	Total de la 1ère partie	1.356.959.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.000.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	9.788.000
	Total de la 2ème partie	11.788.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	100.808.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	326.619.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	30.132.000
	Total de la 3ème partie	458.229.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	17.700.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	10.500.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	12.731.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	18.230.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	1.457.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	30.000.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.785.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	93.883.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	21.068.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	55.162.000
	Total de la 5ème partie	76.230.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	134.000.000
37-12	Services déconcentrés des forêts — Versement forfaitaire	65.324.000
	Total de la 7ème partie	199.324.000
	Total du titre III	2.196.413.000

	TABLEAU ANNEAE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés des forêts — Soutien direct des revenus des catégories	4.000.000
	sociales défavorisées	4.000.000
	Total du titre IV	4.000.000
	Total de la sous-section II	2.200.413.000
	Total de la section II	2.354.477.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture	16.888.293.000

Décret exécutif n° 02-27 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente milliards sept cent huit millions trois cent dix neuf mille dinars (30.708.319.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	32.905.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	17.513.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	2.743.000
	Total de la 1ère partie	53.161.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	750.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	12.529.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	829.000
	Total de la 3ème partie	14.138.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	5640.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.529.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.682.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	4.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement	146.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile	1.818.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	16.947.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.200.000
	Total de la 5ème partie	1.200.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour les femmes victimes de violences et en situation de détresse	6.500.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	33.000.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	21.500.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine	36.268.000
36-05	Subvention aux établissements spécialisés	2.767.406.000
	Total de la 6ème partie	2.864.674.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	2.520.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	4.000.000
	Total de la 7ème partie	9.020.000
	Total du titre III	2.959.170.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	200.000
	Total de la 3ème partie	200.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragement et interventions	
44-01	Subvention au fonds national de soutien à l'emploi des jeunes	4.500.000.000
44-02	Subvention au fonds d'appui aux micro-crédits	500.000.000
	Total de la 4ème partie	5.000.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	100.000
46-02	Encouragement aux associations à caractère social	15.623.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	44.400.000
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.)	87.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'Agence de développement social (ADS)	18.500.000.000
	Total de la 6ème partie	18.647.123.000
	Total du titre IV	23.647.323.000
	Total de la sous-section I	26.606.493.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	242.230.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	97.550.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.545.000
	Total de la 1ère partie	347.325.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	270.000
	Total de la 2ème partie	357.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	17.480.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	400.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	5.620.000
	Total de la 3ème partie	423.100.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	3.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	3.690.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	6.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.974.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	609.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie5ème Partie	21.202.000
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	1.854.000
	Total de la 5ème partie	1.854.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	16.990.000
	Total de la 7ème partie	16.990.000
	Total du titre III	810.828.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAITKES		
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance	167.459.000
46-12	Services déconcentrés de l'Etat — Action en faveur des vieillards, infirmes et incurables	mémoire
46-13	Services déconcentrés de l'Etat — Protection sociale des aveugles — Allocations spéciales	mémoire
46-14	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	907.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	3.122.632.000
	Total de la 6ème partie	3.290.998.000
	Total du titre IV	3.290.998.000
	Total de la sous-section II	4.101.826.000
	Total de la section I	30.708.319.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale	30.708.319.000
	<u> </u>	<u> </u>

Décret exécutif n° 02-28 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'industrie et de la restructuration.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent trente cinq millions huit cent quarante sept mille dinars (335.847.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'industrie et de la restructuration, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie et de la restructuration, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'industrie et de la restructuration

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	78.600.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	41.064.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.196.000
	Total de la 1ère partie	125.860.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	13.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.013.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	9.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	54.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.920.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.709.000
	Total de la 3ème partie	41.683.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	9.382.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.879.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.597.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.680.000
34-05	Administration centrale — Habillement	255.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.741.000
34-92	Administration centrale — Loyers	662.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	29.206.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.685.000
	Total de la 5ème partie	7.685.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	74.000.000
	Total de la 6ème partie	74.000.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	6.000.000
	Total de la 7ème partie	7.000.000
	Total du titre III	286.447.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	300.000
	Total de la 3ème partie	300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R)	24.000.000
44-04	Contribution à l'institut national de la productivité et du développement industriel (I.N.P.E.D).	15.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (I.N.A.P.I)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	49.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	
40-01	défavorisées	100.000
	Total de 6ème partie	100.000
	Total du titre IV	49.400.000
	Total de la sous-section I	335.847.000
	Total de la section I	335.847.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et de la restructuration	335.847.000

Décret exécutif n° 02-29 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du travail et de la sécurité sociale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt milliards cinq cent quatre vingt treize millions huit cent cinquante deux mille dinars (20.593.852.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du travail et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail et de la sécurité sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre du travail et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	54.613.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	22.523.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.196.000
	Total de la 1ère partie	82.332.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	170.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	150.000
	Total de la 2ème partie	320.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.621.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.356.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.536.000
	Total de la 3ème partie	23.613.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	11.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	491.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.118.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	4.961.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.278.000
34-92	Administration centrale — Loyers	850.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	24.008.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.759.000
	Total de la 5ème partie	3.759.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (A.N.E.M.)	183.468.000
	Total de la 6ème partie	183.468.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.856.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression	400.000
	Total de la 7ème partie	5.256.000
	Total du titre III	322.756.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	800.000
	Total de la 3ème partie	800.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Emplois d'attentes	2.700.000.000
	Total de la 4ème partie	2.700.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragements aux associations à caractère syndical	35.640.000
46-04	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	200.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	17.000.000.000
	Total de la 6ème partie	17.035.840.000
	Total du titre IV	19.736.640.000
	Total de la sous-section I	20.059.396.000
	Total de la section I	20.059.396.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	MOTENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	10.695.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	4.715.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	450.000
	Total de la 1ère partie	15.860.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail …	mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	350.000
	Total de la 2ème partie	350.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	505.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestation facultatives	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	3.852.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	315.000
	Total de la 3ème partie	4.772.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	500.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	208.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	572.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	309.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	41.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	304.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires— Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	1.954.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	120.000
	Total de la 5ème partie	120.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires	100.000
37-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire	770.000
	Total de la 7ème partie	870.000
	Total du titre III	23.936.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-05	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	26.000
	Total de la 6ème partie	26.000
	Total du titre IV	3.026.000
	Total de la sous-section I	26.952.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	230.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	104.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.800.000
	Total de la 1ère partie	345.800.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	575.000
	Total de la 2ème partie	675.000
	3ème Partie	070.000
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à	
33-11	caractère familial	24.200.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	83.500.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	8.449.000
	Total de la 3ème partie	117.549.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	4.193.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	1.300.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	4.774.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	6.203.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	316.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	3.921.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.315.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	24.162.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	1.818.000
	Total de la 5ème partie	1.818.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire	16.700.000
	Total de la 7ème partie	16.700.000
	Total du titre III	506.704.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	800.000
	Total de la 6ème partie	800.000
	Total du titre IV	800.000
	Total de la sous-section II	507.504.000
	Total de la section II	534.456.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité sociale	20.593.852.000

Décret exécutif n° 02-30 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix huit milliards neuf cent soixante six millions six cent quarante cinq mille dinars (18.966.645.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	64.261.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	31.488.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.953.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	4.933.000 188.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations	100.000
	diverses	51.000
	Total de la 1ère partie	100.941.000
	2ème Partie	10000 111000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	315.000
	Total de la 2ème partie	315.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.606.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	23.937.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.942.000
	Total de la 3ème partie	29.685.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.172.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.345.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.408.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.731.000
34-05	Administration centrale — Habillement	208.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.707.000
34-92	Administration centrale — Loyers	200.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	40.781.000
	5ème Partie	+0.761.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	12.714.000
	Total de la 5ème partie	12.714.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	4.787.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	5.787.000
	Total du titre III	190.223.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	1.000.000
44-03	Administration centrale — Contributions aux associations d'utilité publique	391.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'agence algérienne pour l'amélioration et le développement du logement	mémoire
44-05	Subvention au fonds national du logement	15.000.000.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	30.000.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherche intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	30.000.000
	` , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	72.000
	défavorisées	72.000
	Total de la 6ème partie	72.000
	Total du titre IV	15.069.463.000
	Total de la sous-section I	15.259.686.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales	780.626.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	253.625.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	22.443.000
	Total de la 1ère partie	1.056.694.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	229.000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	1.181.000
	Total de la 2ème partie	1.410.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	60.225.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	830.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	258.563.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	29.652.000
	Total de la 3ème partie	349.270.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	5.965.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	7.993.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	6.612.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes.	12.875.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	566.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	19.686.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	1.720.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	294.000
	Total de la 4ème partie	55.711.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles	7.209.000
	Total de la 5ème partie	7.209.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Versement forfaitaire	51.713.000
	Total de la 7ème partie	51.713.000
	Total du titre III	1.522.007.000
	TITEL IV	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	INTERVENTIONS FUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	500.000
	Total de la 6ème partie	500.000
	Total du titre IV	500.000
	Total de la sous-section II	1.522.507.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales	1.107.280.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	359.866.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	63.287.000
	Total de la 1ère partie	1.530.433.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	1.500.000
	Total de la 2ème partie	1.700.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	97.426.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations facultatives	538.000
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale	366.786.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	37.003.000
	Total de la 3ème partie	501.753.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais	7.468.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	10.200.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	7.169.000
34-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	14.760.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Habillement.	1.131.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc	26 424 000
34-93	automobile	26.434.000 469.000
34-98	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Frais juduciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	67.703.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien des immeubles	0.522.000
	Total de la 5ème partie	8.533.000
		8.533.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Versement forfaitaire	73.357.000
	Total de la 7ème partie	73.357.000
	Total du titre III	2.183.479.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Soutien	973.000
	direct des revenus des catégories sociales défavorisées	
	Total de la 6ème partie Total du titre IV	973.000 973.000
	Total de la Sous-section III	2.184.452.000
	Total de la Section I	18.966.645.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de	10.700.043.000
	l'urbanisme	18.966.645.000

Décret exécutif n° 02-31 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre chargé des relations avec le Parlement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante sept millions deux cent quarante neuf mille dinars (47.249.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre chargé des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre chargé des relations avec le Parlement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre chargé des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	13.008.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	7.933.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	953.000
	Total de la 1ère partie	21.894.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	566.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	5.235.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	290.000
	Total de la 3ème partie	6.101.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	3.723.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.806.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	927.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	2.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	10.666.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.400.000
	Total de la 5ème partie	1.400.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	5.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.048.000
	Total de la 7ème partie	6.048.000
	Total du titre III	46.109.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses – Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger	1.100.000
	Total de la 3ème partie	1.100.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	40.000
	Total de la 6ème partie	40.000
	Total du titre IV	1.140.000
	Total de la sous-section I	47.249.000
	Total de la section I	47.249.000
	Total des crédits ouverts au ministre chargé des relations avec le Parlement	47.249.000

Décret exécutif n° 02-32 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du tourisme et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six cent quatre vingt neuf millions six cent douze mille dinars (689.612.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre du tourisme et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme et de l'artisanat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2001, au ministre du tourisme et de l'artisanat

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	43.460.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	21.584.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.590.000
	Total de la 1ère partie	68.634.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	24.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	252.000
	Total de la 2ème partie	276.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.428.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	15.888.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.265.000
	Total de la 3ème partie	18.591.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.332.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.743.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	172.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère artisanal et touristique	2.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.652.000
34-92	Administration centrale — Loyers	750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	33.859.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.800.000
	Total de la 5ème partie	1.800.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T.)	83.535.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	23.500.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques	33.263.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	33.260.000
	Total de la 6ème partie	173.558.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.230.000
	Total de la 7ème partie	5.230.000
	Total du titre III	301.948.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales	6.750.000
43-03	Administration centrale — Contributions aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme	6.250.000
	Total de la 3ème partie	15.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	8.500.000
44-03	Contributions aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M.)	40.000.000
44-04	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T.)	15.000.000
	Total de la 4ème partie	63.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	24.000
	Total de la 6ème partie	24.000
	Total du titre IV	78.524.000
	Total de la sous-section I	380.472.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	110.083.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	70.956.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	21.049.000
	Total de la 1ère partie	202.088.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	mémoire
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	3.750.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	320.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	40.665.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	2.712.000
	Total de la 3ème partie	47.447.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	8.869.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	1.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	15.728.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	340.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	46.917.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.602.000
	Total de la 5ème partie	3.602.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
	Depenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	9.026.000
	Total de la 7ème partie	9.026.000
	Total du titre III	309.080.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	60.000
	Total de la 6ème partie	60.000
	Total du titre IV	60.000
	Total de la sous-section II	309.140.000
	Total de la section I	689.612.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat	689.612.000

Décret exécutif n° 02-33 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq cent deux millions quatre vingt trois mille dinars (502.083.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	46.688.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	23.432.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.950.000
	Total de la 1ère partie	77.070.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	mémoire
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.521.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	17.530.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	628.000
	Total de la 3ème partie	19.679.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	8.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.400.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	6.504.000
34-05	Administration centrale — Habillement	150.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.576.000
34-92	Administration centrale — Loyers	623.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	28.763.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.890.000
	Total de la 5ème partie	1.890.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêcheurs (EFTP)	71.560.000
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture	22.181.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA)	21.744.000
	Total de la 6ème partie	115.485.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	3.506.000
	Total de la 7ème partie	9.506.000
	Total du titre III	252.393.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.900.000
	Total de la 3ème partie	5.900.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01 44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	2.100.000 mémoire
	Total de la 4ème partie	2.100.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	
	défavorisées	133.000
	Total de la 6ème partie	133.000
	Total du titre IV	8.133.000
	Total de la sous-section I	260.526.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	105.993.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	40.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	23.605.000
	Total de la 1ère partie	169.598.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	22.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	22.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	2.064.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	mémoire
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	38.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	861.000
JJ-1 1	Total de la 3ème partie	40.925.000
	Total de la Sellie parde	70.723.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	5.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	2.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	5.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	100.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.213.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	600.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	210.000
	Total de la 4ème partie	20.823.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	8.119.000
	Total de la 7ème partie	8.119.000
	Total du titre III	241.487.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	бème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	70.000
	Total de la 6ème partie	70.000
	Total du titre IV	70.000
	Total de la sous-section II	241.557.000
	Total de la section I	502.083.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des	
	ressources halieutiques	502.083.000

Décret exécutif n° 02-34 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des ressources en eau.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards neuf cent quarante neuf millions cent vingt et un mille dinars (3.949.121.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre des ressources en eau

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
31-01 31-02 31-03 31-81 31-82	lère Partie **Personnel — Rémunérations d'activité* Administration centrale — Rémunérations principales	72.000.000 31.500.000 10.730.000 950.000 270.000
32-01 32-02	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations Administration centrale — Rentes d'accidents du travail Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels Total de la 2ème partie	200.000 mémoire 200.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.758.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	26.180.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.833.000
	Total de la 3ème partie	34.821.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	9.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.422.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.383.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.290.000
34-05	Administration centrale — Habillement	457.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.090.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	30.262.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.410.000
	Total de la 5ème partie	4.410.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	269.360.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	23.600.000
36-12	Subvention à l'agence nationale des barrages (ANB)	346.320.000
36-13	Subvention à l'agence nationale de l'eau potable et industrielle et de l'assainissement (AGEP)	55.120.000
36-14	Subvention à l'agence nationale de réalisation et de gestion des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le drainage (AGID)	63.960.000
	Total de la 6ème partie	758.360.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.134.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.100.000
	Total de la 7ème partie	6.234.000
	Total du titre III	949.737.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes	
	internationaux non gouvernementaux	300.000
	Total de la 4ème partie	300.000
	6ème Partie	
46.01	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	50.000
	Total de 6ème partie	50.000
	Total du titre IV	8.350.000
	Total de la sous-section I	958.087.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales	953.250.000
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses	336.481.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	71.082.000
	Total de la 1ère partie	1.360.813.000

2ème Partie Personnel — Pensions et allocations 2.585.000	Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail		2ème Partie	
32-12 Services déconcentrés de l'hydraulique — Pensions de service et pour dommages corporels		Personnel — Pensions et allocations	
1.700.000	32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail	2.585.000
33-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial	32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Pensions de service et pour	
33-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial		dommages corporels	1.700.000
		Total de la 2ème partie	4.285.000
33-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial		3ème Partie	
Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives		Personnel — Charges sociales	
33-13 Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale	33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial	105.000.000
Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales Total de la 3ème partie	33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives	960.000
Total de la 3ème partie	33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale	325.888.000
34-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais	33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales	32.950.000
Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais		Total de la 3ème partie	464.798.000
Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais		4ème Partie	
34-12 Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier			
34-12 Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier	34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais	20.400.000
34-13 Services déconcentrés de l'hydraulique — Fournitures	34-12		
34-14 Services déconcentrés de l'hydraulique — Charges annexes	34-13	· · ·	
34-15 Services déconcentrés de l'hydraulique — Habillement	34-14	,	
Services déconcentrés de l'hydraulique — Parc automobile	34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique — Habillement	
Services déconcentrés de l'hydraulique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique — Parc automobile	
Services déconcentrés de l'hydraulique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique — Loyers	
Total de la 4ème partie	34-98		
Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles		— Indemnités dues par l'Etat	480.000
Travaux d'entretien 11.025.000		Total de la 4ème partie	96.025.000
Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles		5ème Partie	
Total de la 5ème partie		Travaux d'entretien	
7ème Partie Dépenses diverses 37-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire	35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles	11.025.000
Dépenses diverses Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire		Total de la 5ème partie	11.025.000
Dépenses diverses Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire		7ème Partie	
37-11 Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire			
37-12 Services déconcentrés de l'hydraulique — Protection des sites stratégiques 990.000.000 Total de la 7ème partie	37-11	·	63.088.000
	37-12	· · ·	990.000.000
Total du titre III		Total de la 7ème partie	1.053.088.000
		Total du titre III	2.990.034.000

TABLEAU ANNEAE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	1.000.000
	Total de 6ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section II	2.991.034.000
	Total de la section I	3.949.121.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	3.949.121.000

Décret exécutif n° 02-35 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la santé et de la population.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante neuf milliards cent dix spet millions cent sept mille dinars (49.117.107.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la santé et de la population, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé et de la population, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la santé et de la population

	* *	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	78.290.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	30.300.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.800.000
	Total de la 1ère partie	115.390.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	200.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.400.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	27.150.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.487.000
	Total de la 3ème partie	33.037.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	35.009.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.960.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.030.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	39.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	208.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	91.809.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.400.000
	Total de la 5ème partie	2.400.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	45.000.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	70.000.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP)	920.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	46.500.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	41.000.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	26.000.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	25.800.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	16.500.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	16.500.000
	Total de la 6ème partie	1.207.300.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.430.000
	Total de la 7ème partie	10.430.000
	Total du titre III	1.460.566.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	5.000.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.400.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	10.000.000
	Total de la 3ème partie	19.400.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	46.752.201.000
46-02	Encouragements aux œuvres de sauvegarde de la santé	900.000
46-03	Contribution au financement des activités du croissant rouge algérien (CRA)	2.500.000
46-04	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	180.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjours des démunis non assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	624.000
46-08	Contribution au fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux	100.000.000
	Total de la 6ème partie	46.906.405.000
	Total du titre IV	46.925.805.000
	Total de la sous-section I	48.386.371.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	343.381.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	138.911.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.592.000
	Total de la 1ère partie	501.884.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	340.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	71.000
	Total de la 2ème partie	411.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	28.210.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	120.573.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.700.000
	Total de la 3ème partie	160.483.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	6.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	6.891.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	8.435.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	650.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	13.513.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.003.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	39.972.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.371.000
	Total de la 5ème partie	3.371.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	24.115.000
	Total de la 7ème partie	24.115.000
	Total du titre III	730.236.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-14	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	500.000
	Total de la 6ème partie	500.000
	Total du titre IV	500.000
	Total de la sous-section II	730.736.000
	Total de la section I	49.117.107.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé et de la	
	population	49.117.107.000

Décret exécutif n° 02-36 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la communication et de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards sept cent soixante quatorze millions deux cent trente deux mille dinars (4.774.232.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la communication et de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication et de la culture, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la communication et de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	102.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	41.102.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.929.000
	Total de la 1ère partie	156.531.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	68.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	5.185.000
	Total de la 2ème partie	5.253.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.893.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	35.900.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.300.000
	Total de la 3ème partie	47.187.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	8.568.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.040.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.329.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.450.000
34-05	Administration centrale — Habillement	250.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.675.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	25.322.000
35-01	5ème Partie Travaux d'entretien Administration centrale — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	102.000.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.)	85.284.000
36-03	Subvention à l'institut national des Arts dramatiques (I.N.A.D.)	28.773.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux Arts	119.000.000
36-06	Subvention au Palais de la culture	36.720.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)	128.055.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	129.000.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	33.252.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	131.250.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	274.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	38.295.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	60.000.000
36-14	Subvention à l'office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab	10.889.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	13.000.000
	Total de la 6ème partie	1.189.518.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.100.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	7.180.000
37-03	Administration centrale — Festivités du 5 juillet	20.000.000
37-03	Administration centrale — Organisation des manifestations culturelles	
37-04	audiovisuelles et cinématographiques	45.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	4.680.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	2.500.000
	Total de la 7ème partie	85.460.000
	Total du titre III	1.514.271.000
	Total da tide III	1.314.271.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	2.000.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère	2.000.000
	culturel	12.000.000
	Total de la 3ème partie	14.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision	
44-01	(E.N.T.V.)	735.023.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A.)	669.500.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de	009.500.000
44 05	radiodiffusion sonore (E.N.R.S.)	515.000.000
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	82.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S.)	269.860.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation	207.000.000
	de presse et d'information (C.N.D.P.I.)	7.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur	7.000.000
	pour diffusion du programme de télévision par satellite, abonnement et	
	droits de diffusion à Arabe Sat 3A	523.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA,	
	AMAL et ALOUANE	3.800.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la Presse	5.000.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches	
44.12	préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	19.905.000
44-13	Administration centrale — Contribution au Ballet national	14.475.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	6.300.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et	10 000 000
44-18	de la culture	10.000.000
77 -10	Subvention au fonds national pour la promotion et le développement des arts et des lettres.	100.000.000
44-19	Subvention au fonds de soutien à la presse écrite	mémoire
-	Total de la 4ème partie	2.960.863.000
	Total de la feme partie	2.700.003.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales	
	défavorisées	500.000
	Total de la 6ème partie	500.000
	Total du titre IV	2.975.363.000
	Total de la sous-section I	4.489.634.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	106.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	55.350.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de salaires	17.252.000
	Total de la 1ère partie	178.602.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	7.687.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	225.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	40.338.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	3.388.000
	Total de la 3ème partie	51.638.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	5.520.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.122.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	2.423.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	9.988.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	185.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.944.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	25.398.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	•	

8.000.000 16.000.000 24.000.000 283.638.000
16.000.000 24.000.000
16.000.000 24.000.000
16.000.000 24.000.000
24.000.000
283.638.000
960.000
960.000
960.000
284.598.000
.774.232.000
.774.232.000

Décret exécutif n° 02-37 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de six milliards deux cent soixante douze millions cinq cent huit mille dinars (6.272.508.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	76.449.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	26.040.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.419.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	19.000.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	mémoire
	Total de la 1ère partie	124.908.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	96.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	822.000
	Total de la 2ème partie	918.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.800.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	25.623.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.593.000
	Total de la 3ème partie	32.016.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	8.308.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	729.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.698.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.299.000
34-05	Administration centrale — Habillement	125.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports	14.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	1.000.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	20.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.396.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	56.565.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.063.000
	Total de la 5ème partie	1.063.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (I.N.F.S.) de sport et de jeunesse	322.699.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	83.905.000
36-14	Subvention au centre national d'information de la jeunesse et des sports	32.940.000
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (CIAJ)	318.320.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilaya (O.P.O.W.)	195.411.000
36-51	Subvention au centre national des organes et structures d'animation et d'organisation du sport (CNOSAOS)	129.000.000
	Total de la 6ème partie	1.082.275.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	5.125.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	2.800.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet	40.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport	18.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.	6.000.000
	Total de la 7ème partie	72.925.000
	Total du titre III	1.370.670.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses et indemnités de stage et frais de formation	1.700.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	352.480.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'Observatoire National des Sports.	2.000.000
43-04	Administration centrale — Contributions au fonctionnement des comités nationaux et commissions	mémoire
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	25.000.000
	Total de la 3ème partie	381.180.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)	15.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'Office du Complexe Olympique (O.C.O.)	mémoire
	Total de la 4ème partie	15.000.000
	6ème Partie Action sociale— Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale —Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	50.000
	Total de la 6ème partie	50.000
	Total du titre IV	396.230.000
	Total de la sous-section I	1.766.900.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.254.768.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	878.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	42.667.000
	Total de la 1ère partie	3.175.435.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	564.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.968.000
	Total de la 2ème partie	3.532.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	180.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	774.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	77.678.000
	Total de la 3ème partie	1.031.678.000
	· ·	1.031.078.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	9.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	12.670.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	599.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse	27.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.536.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	75.945.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	12.679.000
	Total de la 5ème partie	12.679.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des élèves	3.100.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire	154.739.000
	Total de la 7ème partie	157.839.000
	Total du titre III	4.457.108.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragements et contributions aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	40.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives	4.000.000
	Total de la 3ème partie	44.000.000
	6ème Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	4.500.000
	Total de la 6ème partie	4.500.000
	Total du titre IV	48.500.000
	Total de la sous-section II	4.505.608.000
	Total de la section I	6.272.508.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	6.272.508.000

Décret exécutif n° 02-38 du 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2002, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 01-21 du 7 Chaoual 1422 correspondant au 22 décembre 2001 portant loi de finances pour 2002;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quarante sept millions quatre cent cinquante mille dinars (147.450.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2001, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 30 Chaoual 1422 correspondant au 14 janvier 2002.

Ali BENFLIS.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2002, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	21.517.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	11.669.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.038.000
	Total de la 1ère partie	35.224.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	mémoire

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.683.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	8.297.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	618.000
	Total de la 3ème partie	10.608.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	4.416.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	416.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.854.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	4.032.000
34-05	Administration centrale — Habillement	80.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.853.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	13.461.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	718.000
33-01	Total de la 5ème partie	718.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire	1.659.000
37-02	Administration centrale — Frais de fonctionnement de l'unité de gestion du programme (U.G.P.)	mémoire
	Total de la 7ème partie	11.659.000
	Total du titre III	71.670.000
	TITRE IV	71.070.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	730.000
	Total de la 3ème partie	
	1	730.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	5.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion du programme (U.G.P); MEDA-appui au développement	
	des PME-PMI en Algérie	70.000.000
	Total de la 4ème partie	75.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	50.000
	Total de la 6ème partie	50.000
	Total du titre IV	75.780.000
	Total de la sous-section I	147.450.000
	Total de la section I	147.450.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie	147.450.000